

CONTOPP® PROTECTION CONTRE L'EVAPORATION 10

Adolf-Oesterheld-Str.1
D-97337 Dettelbach
Tel: +49(0)9324/9199-0
info@knopp-chemie.com
knopp-chemie.com

CARACTÉRISTIQUE

DESCRIPTION DU PRODUIT

- Prévention du dessèchement des matériaux de construction à base de ciment
- Remplacement d'une membrane de protection
- Réduction des fissures et du saupoudrage de sable

DOMAINE D'APPLICATION

- Couche barrière sans solvant à base de résine synthétique, destinée à protéger contre le dessèchement les surfaces de chape fraîchement posées.

DONNÉES TECHNIQUES

CARACTÉRISTIQUES

Couleur:	blanc
Forme:	liquid
Densité (à 20 °C) :	1,00 ± 0,01 g/ml
Température de traitement:	au-dessus de + 5 °C
Durabilité:	Environ 12 mois – à protéger du gel et de la lumière directe du soleil
Forme de livraison:	Conditionnement jetable: bidon en PE-HD: 20 kg net Conditionnement réutilisable: conteneur: 1000 kg net

INFORMATIONS DE TRAITEMENT

PRÉPARATION DU SUPPORT

- Avant l'application de la Protection contre l'évaporation 10 CONTOPP®, le support doit avoir été correctement mis en œuvre conformément à la norme DIN 18560.
- la Protection contre l'évaporation 10 CONTOPP® peut être appliqué que sur des chapes fraîchement coulées. C'est pourquoi il ne faut pas prévoir des surfaces lissées trop grandes avant l'application.

TRAITEMENT

- Vaporiser le produit non dilué sur la surface de la chape encore légèrement humide, à raison d'environ 50 g à 300 g/m², en fonction du pouvoir absorbant du support
- L'efficacité protectrice de « La Protection contre l'évaporation 10 CONTOPP® » dépend de l'uniformité de l'application et de la quantité utilisée. Le respect du dosage peut être contrôlé à l'aide de l'indicateur de couleur blanc de la Protection contre l'évaporation 10 CONTOPP®.
- L'application doit être effectuée à l'aide d'un pulvérisateur.

TRAITEMENT ULTÉRIEURE

Une nouvelle couche ne peut être appliquée qu'au plus tôt après environ 5 jours, sous réserve des contrôles habituels sur le chantier.

REMARQUES DIVERSES

COMPATIBILITÉ AVEC LES PRODUITS DE LA GAMME CONTOPP®

- Protection contre l'évaporation 10 CONTOPP® est parfaitement compatible avec tous les produits de la gamme CONTOPP® utilisés sur les surfaces situées au-dessus ou en dessous.
- Protection contre l'évaporation 10 CONTOPP® est particulièrement recommandée pour le traitement ultérieur des chapes contenant du CONTOPP® Plastolan.

SÉCURITÉ

- Lors de l'utilisation de nos produits, il convient de respecter les règles générales d'hygiène au travail.
- Protection contre l'évaporation 10 CONTOPP® est un produit concentré, sans solvant et sans chlorure.
- Lorsqu'ils sont stockés correctement, nos produits ne se décomposent pas. Leur stabilité et leur réactivité ne sont donc pas affectées par un stockage pouvant aller jusqu'à 12 mois.

- Pour plus d'informations sur la manipulation de la protection contre l'évaporation 10 CONTOPP®, veuillez consulter la fiche de données de sécurité.

NORMES ET RÈGLEMENTATIONS EN MATIÈRE D'ESSAIS

- DIN 18560: Chapes dans le secteur du bâtiment

COMMENTAIRE

Les matières premières transformées et produits de notre fabrication sont soumis à des contrôles sévères à l'usine. Il est interdit d'utiliser des adjuvants / additifs d'autres fabricants ensemble avec nos propres produits. Veuillez considérer qu'il est impératif de contrôler l'appropriation de nos produits, et de la méthode à mettre en oeuvre, aux conditions envisagées sur le chantier. La qualité du sable et du ciment, le gâchage et la transformation aux termes des Règles reconnues de la technique de pose des chapes sont essentielles pour la qualité de la chape. Nous ne pouvons pas contrôler les conditions existantes sur le chantier et l'exécution des travaux et les indications de cette fiche technique ne sauraient donner lieu à de quelconques recours à la garantie du fabricant de ce fait. La publication de cette fiche technique annule et remplace tous les exemplaires précédents.

Version du 14.10.2026